

Envoyé en préfecture le 22/01/2025

Reçu en préfecture le 22/01/2025

Publié le 22/01/2025

ID : 039-243900420-20250120-03_2025-DE

Berger Levraud

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 20 janvier 2025

Date de convocation

14 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 20 janvier à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Périodes de fermeture de la micro-crèche en 2025 N°03/2025

Nombre de membres

11

Présents

11

Représentés

0

Excusés

0

Votants

11

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Truchot, Chevanne, Théry, Vuillet.

Excusés

Absents

Vu la délibération n°133/2022 du 22 septembre 2022, par laquelle le Conseil communautaire validait le règlement de fonctionnement de la micro-crèche prévoyant des périodes de fermeture de la micro-crèche chaque année,

Considérant les dates de fermeture suivantes en 2025 :

- Semaine du 28 avril au 2 mai,
- Vendredi 9 mai : journée pédagogique,
- Vendredi 30 mai (pont de l'Ascension,
- Mercredi 4 juin : séminaire des agents,
- Semaines du 4 au 22 août,
- Lundi 10 novembre,
- Vendredi 26 décembre au 3 janvier 2026.

Le Bureau, après en avoir délibéré, valide les dates de fermeture de la micro-crèche pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux

Le Président

séance



Philippe Brochet

Secrétaire de

